

# Fonds EAU Nord Gaspésie

## 75 000 \$ pour assurer la protection et la mise en valeur de la ressource EAU au nord de la Gaspésie

En lançant le Fonds EAU Nord Gaspésie, le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie (CENG) est fier de créer un levier qui facilitera la mise en œuvre de son plan directeur de l'eau (PDE) par les acteurs de l'eau de son territoire. Au cours de trois prochaines années, cette somme sera mise à la disposition de nos partenaires pour appuyer la réalisation de leurs projets en lien avec l'eau et ses écosystèmes.

### Acteurs de l'eau admissibles

Municipalités, MRC, OBNL, institutions ou regroupements membres du CENG.

### Territoire visé

Bassins versants compris entre la rivière des Capucins (Cap-Chat) et la pointe Saint-Pierre (Percé).

### Structure de financement

Financement maximal de 5 000 \$ par projet. La présentation de projets ayant plusieurs partenaires financiers est encouragée.

Pour plus de détails, veuillez consulter le [cadre de gestion](#) du fonds.

### Principes directeurs

Chaque projet présenté dans le cadre du fonds doit satisfaire aux principes suivants :

- Répondre à un ou plusieurs objectifs et orientations du PDE préliminaire.
- Répondre à des intérêts collectifs de un ou des bassins versants du territoire visé.
- Se dérouler en concertation avec les acteurs locaux de l'eau du territoire où il se réalise.

## Date de tombée 2015 pour la soumission d'un projet

Vendredi le 20 mars 2015 à 17 h

## Financement disponible à partir de mai 2015

Pour plus d'information à propos du fonds, pour obtenir le formulaire à compléter pour soumettre un projet ou pour devenir membre du CENG, veuillez communiquer avec Julie Madore, directrice, par téléphone au 418-797-2602 ou par courriel à [direction@conseileaunordgaspesie.ca](mailto:direction@conseileaunordgaspesie.ca).



Le Conseil de l'eau du  
Nord de la Gaspésie

[www.conseileaunordgaspesie.ca](http://www.conseileaunordgaspesie.ca)

15, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest  
Saint-Maxime-du-Mont-Louis (Qc) G0E 1T0

Le CENG est un organisme de bassins versants officiellement reconnu et appuyé financièrement par le MDDELCC depuis 2010.